



Pour un nouvel ISF !

Le Ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, accuse ses opposants qui promeuvent une réforme fiscale, de « dogmatique ». Mais, qui est réellement dogmatique quand on s'obstine à baisser les impôts des plus aisés au détriment des services publics et des plus précaires de nos concitoyens.

Ce débat est largement alimenté par la question du rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Cette demande est reprise depuis plusieurs semaines, par de nombreux économistes critiques en ces temps de crise. « *Mon opinion sur l'ISF, c'est qu'il n'aurait jamais dû être aboli. Aujourd'hui, je pense donc qu'il faut qu'il soit rétabli* », "L'impôt sur la richesse est un impôt raisonnable, pas du tout extrême ou radical", a assuré la prix Nobel d'économie Esther Duflo. « *Face aux Covid, il faut un nouvel ISF* », a renchéri Thomas Piketty.

Dans son dernier livre « *Le Triomphe de l'injustice : richesse, évasion fiscale et démocratie* », Gabriel Zucman, professeur d'économie à l'université de Californie à Berkeley, s'appuie sur la situation américaine pour dénoncer les inégalités croissantes et l'injustice fiscale. Pour la première fois depuis plus d'un siècle, les milliardaires américains paient moins d'impôts, en proportion de leurs revenus, que chacun des autres groupes sociaux (tous les groupes sociaux, classes populaires ou supérieures, payent entre 25 et 30 % de leurs revenus en impôts, les milliardaires ont un taux d'imposition effectif de seulement 23 %.)

Le déclin de la progressivité fiscale dans un contexte de montée des inégalités n'est en rien spécifique aux États-Unis, et appelle des solutions globales. C'est pourquoi l'économiste, propose la de taxer d'avantage les grandes fortunes, notamment avec la mise en place d'un impôt sur le patrimoine. « Si on le mettait en œuvre en France, cela rapporterait 25 milliards, soit 5 fois plus que l'ISF français ancienne mouture ».

La question n'est donc plus de savoir s'il faut rétablir l'ISF, mais quand (le plus rapidement possible), sur quelle assiette (large, sur le patrimoine financier, les biens meubles – yacht et voitures de luxe...) et à quel taux (progressif) il le sera ?

Face au dogmatisme d'Emmanuel Macron sur cette question de l'ISF, la bataille sera rude, mais elle est d'une actualité criante.

Montreuil-sous-Bois, le 10 juin 2020